

## Quelques rappels de conseils à délivrer aux parents :

Le premier conseil à leur donner est celui de **parler à leurs enfants**, de parler de leurs actions, leurs ressentis..., l'acquisition des compétences langagières constituant la priorité de l'école maternelle. Pour cela, vous pouvez les engager à consulter le site de **la mallette des parents** par exemple.

L'usage raisonnable des écrans est également à rappeler, dans cette situation où les activités extérieures peuvent être plus limitées, sans évidemment y renoncer, les enfants ayant besoin de bouger, et se dépenser physiquement.

Enfin, il existe sur internet une multitude de propositions d'activités pour les petits. Nous vous invitons si vous les relayez auprès des familles, ou quand elles sont utilisées directement par ces dernières, à **faire preuve de discernement** pour indiquer ce qui relève davantage **d'activités ludiques** parfaitement légitimes et ce qui peut, grâce à votre intermédiaire dans leur mise en œuvre permettre effectivement de construire explicitement des apprentissages

Nous vous savons particulièrement engagés vis-à-vis de vos jeunes élèves et nous vous en sommes très reconnaissants.

**N'hésitez pas à contacter votre équipe de circonscription ou le conseiller pédagogique départemental maternelle.**